

Session : "Économie sociale et lutte contre la pauvreté et à l'exclusion"

Les organisations de l'économie sociale dans la métropole lilloise : Vers de nouvelles articulations spatiales ?

Abdelillah HAMDOUNCH (*CLERSÉ-MESHS-CNRS et Université de Lille 1*)

Frank MOULAERT (*Katholieke Universiteit Leuven et MESHS-CNRS*)

Oana AILENEI (*CLERSÉ-MESHS-CNRS*)

Bruno LAFFORT (*MESHS-CNRS*)

Correspondance :

Abdelillah HAMDOUNCH, MESHS-CNRS, 2 rue des Canonniers, 59800 Lille, France.

Courriel : Abdel.Hamdouch@univ-lille1.fr

Résumé :

L'économie sociale s'est considérablement étoffée et diversifiée dans la plupart des pays européens au cours du XX^e siècle, notamment après la seconde guerre mondiale avec la transformation profonde du rôle de l'État et des collectivités régionales et locales en matière économique et sociale. L'article montre comment, dans le contexte de la métropole lilloise, ces évolutions engendrent aujourd'hui pour les organisations d'économie sociale des opportunités, mais aussi des contraintes et des défis nouveaux. Ces organisations tendent ainsi à diversifier leurs domaines d'intervention et à adapter leurs modes de gouvernance et d'organisation, tout en s'inscrivant dans une dynamique articulant plusieurs échelles spatiales.

Mots clés : Collectivités locales ; Économie sociale ; Innovation sociale ; Métropole Lilloise ; Transformations sociopolitiques

Social Economy Organizations in the Lille Metropolitan Area: Towards New Spatial Articulations?

Abstract:

The social economy sector has considerably developed and diversified in most European countries all along the 20th Century, and especially after World War II with the deep transformation of the economic and social role of the State and of the regional/local governments. Focussing on the specific context of the Lille Metropolitan Area, this article shows how these evolutions engender today new opportunities, but also new constraints and challenges for the social economy organizations which tend, in turn, to diversify their domains of activity and to adapt their organizational and governance modes whereas reshaping their spatial positioning within a multiscalar framework.

Key words: Lille Metropolitan Area; Regional/Local Governments; Social Economy; Social Innovation; Socio-Political Transformations

Classification JEL : L31; O18; R00

1. Introduction

L'économie sociale, qui permet de répondre à des besoins économiques et sociaux non satisfaits, s'est considérablement développée et diversifiée dans la plupart des pays européens au cours du XXe siècle. Après la deuxième Guerre mondiale, cette évolution du secteur de l'économie sociale s'est produite dans des contextes institutionnels et territoriaux variés et évolutifs, issus de cycles politiques et de transformation des rôles respectifs de l'État et des collectivités régionales et locales en matière de développement socioéconomique. Cette dynamique structurelle s'est accentuée et a pris un tour nouveau depuis le milieu des années 1970. En effet, alors même que la crise a amplifié les dynamiques multidimensionnelles d'exclusion sociale caractérisant bon nombre de grandes villes européennes — notamment au sein de leurs quartiers défavorisés (pauvreté galopante, droits sociopolitiques en recul, liens sociaux déstructurés, ...) ; cf. Moulaert et al. (1992, 1993, 1994) —, les politiques nationales de décentralisation, couplées aux tendances néolibérales et européennes de « dégraissage » du secteur public (recul du rôle de l'Etat, réduction des financements publics et privatisation de certains services collectifs) et aux pratiques de la nouvelle gestion publique, ont créé un « vide » en matière d'intervention économique et sociale.

C'est dans ce contexte qu'un nouvel « espace » d'intervention s'est ouvert pour les collectivités territoriales, mais également pour d'autres types d'acteurs issus du secteur privé lucratif et de la société civile, et que de nouvelles formes de revitalisation urbaine ont vu le jour. Ainsi, entre les solutions exclusives — axées soit sur le secteur public soit sur le secteur privé lucratif — a émergé et s'est rapidement diffusée l'idée d'un développement socioéconomique mobilisant de nouvelles formes partenariales d'action publique et, concomitamment, celle d'un tiers secteur « assumant des missions de service public » (Lipietz, 1998, 1). Dans le même temps, la reconfiguration en profondeur des missions et des modes d'action des collectivités territoriales s'est répercutée sur la nature des organisations d'économie sociale et sur leurs modes de structuration territoriale (multiplication et articulation des échelles spatiales d'organisation, d'action et de discours sociopolitique). En effet, si dans les années 1970 les organisations de l'économie sociale proposaient essentiellement des services alternatifs et souvent complémentaires à ceux de l'État, depuis les années 1990, elles tentent également de répondre aux besoins négligés par l'État et les collectivités territoriales dans le contexte d'une crise accrue des finances publiques (Bouchard, Bourque et Lévesque, 2000). On a ainsi pu observer le développement de nombre d'initiatives de structures d'économie sociale « qui renouent avec l'élan associatif de la première moitié du dix-neuvième siècle » (Eme et Laville, 2006, 309), en mettant au cœur de leur action la référence à la solidarité : services de proximité, organisations productives alternatives, finance solidaire, commerce équitable, réseaux d'économie non monétaire, ...

Notre attention se focalise notamment sur ce type d'organisations qui s'inscrivent dans le mouvement associationniste et coopératif né en réaction à la crise du système de production de masse et à l'effacement de l'État social (Moulaert et Ailenei, 2005), ainsi qu'à la montée en puissance d'un capitalisme transnational (Locquet, 2004). Plus spécifiquement, cet article tente de comprendre les dynamiques et les défis actuels des organisations de l'économie sociale dans la métropole lilloise, située dans la région Nord - Pas-de-Calais (NPC) en France. Région d'ancienne tradition industrielle (charbon, textile, sidérurgie), la région NPC se distingue encore aujourd'hui par l'influence historique d'un mouvement ouvrier fort, couplée de longue date à une gestion municipale socialiste. Ce riche terreau, confronté à de nombreuses tensions socioéconomiques, a alimenté le développement et l'institutionnalisation progressifs de plusieurs générations d'organisations économie sociale tout au long des XIXe et XXe siècles, avec des contraintes et des espaces d'expansion variés selon les périodes. Le contexte actuel fait ainsi apparaître de nouvelles opportunités mais aussi de nouveaux défis pour les organisations d'économie sociale de la métropole lilloise auxquels elles tentent de répondre par différentes stratégies de survie et de développement.

C'est sur cette dynamique actuelle que se centre notre article. La section 2 identifie les tendances récentes de l'économie sociale — définie ici au travers des organisations, des pratiques et des dynamiques institutionnelles spécifiques que ce secteur recouvre (Ailenei, Hamdouch, Moulaert et Laffort, 2007, 2008 ; De Muro, Hamdouch, Cameron et Moulaert, 2007). La section 3 restitue, quant à elle, l'évolution de l'économie sociale dans la région NPC dans une perspective historique. Se fondant sur un travail de terrain approfondi, la section 4 analyse plus spécifiquement la manière dont ces évolutions générales ou locales sont aujourd'hui « gérées » dans le contexte de la métropole lilloise. La section 5, enfin, conclue l'article en esquissant les dilemmes « existentiels » auxquels les organisations d'économie sociale en général, et celles de la métropole lilloise en particulier, sont désormais confrontées tant pour leur survie que pour leur développement.

2. Tendances générales récentes de l'économie sociale en France et en Europe

Cette section tente de dégager les tendances générales du secteur de l'économie sociale en France dans un contexte socio-économique international, national et local en pleine mutation depuis plus d'un quart de siècle. En particulier, quelles sont les nouvelles dynamiques d'activités, d'innovation et de positionnement institutionnel des organisations d'économie sociale qui se dessinent ? Pour cela, nous croisons une importante revue de littérature sur l'économie sociale (Ailenei, 2007) avec les résultats d'une série d'enquêtes de terrain menées en Europe et en France (Ailenei et Lefebvre, 2004 ; SINGOCOM, 2005 ; Ailenei, Hamdouch, Moulaert et Laffort, 2008). Notre démarche s'appuie sur le constat que le seul statut juridique apparaît de plus en plus insuffisant à la fois pour rendre compte de la grande variété organisationnelle qui caractérise aujourd'hui le secteur de l'économie sociale et pour identifier les dynamiques d'innovation sociale dont ses organisations sont porteuses. En effet, si la définition traditionnelle de l'économie sociale renvoie habituellement à quatre grandes familles structurelles qui forment un noyau commun européen (associations, coopératives, mutuelles et fondations), il semble désormais que ce secteur s'organise également sous d'autres formes juridiques « qui paraissent répondre également aux logiques d'action identifiées » (Neyret, 2006, 10). En France, il s'agit des entreprises individuelles, des sociétés à responsabilité limitée (SARL) et, dans des cas particuliers, des sociétés anonymes (SA) — comme, par exemple, les « agences immobilières à vocation sociale » — et les établissements publics¹.

Pourtant, en dépit de cette diversification de leurs statuts juridiques, les organisations d'économie sociale continuent très majoritairement à recourir aux formes juridiques traditionnelles, avec une préférence nette pour le statut associatif. Le poids économique des associations reste en effet considérable en France (Tchernonog, 2007 ; Tchernonog et al., 2007) : 1.100.000 associations, 59 milliards d'euros de budget, 1.050.000 emplois équivalent plein temps (ETP), 14 millions de bénévoles (soit un volume de travail de l'ordre de 935.000 emplois ETP). Cependant, le recours à l'une des formes juridiques spécifiques de l'économie sociale (notamment le statut associatif) peut parfois relever d'un « choix de commodité », voire de l'opportunisme « sans référence *a priori* aux valeurs et principes fondant l'économie sociale et solidaire » (Neyret, 2006, 32). Plus généralement, au-delà de leur importance quantitative et de leur dynamisme soutenu, en France² comme dans les autres pays de l'Union Européenne (CIRIEC, 2007), les activités de l'économie sociale composent un univers très hétérogène, qui se complexifie et se diversifie continûment — notamment au travers de l'entrée récente dans le débat public de nouveaux thèmes importants (précarité du travail, protection de l'environnement, vieillissement de la population, ...).

¹ D'autres formes institutionnelles, très variées, sont identifiées au sein de l'Union Européenne (voir CIRIEC, 2007).

² En 2000, le poids de l'économie sociale en France (rapporté au nombre d'établissements) était supérieur à 10%, soit nettement plus que la moyenne de l'Union Européenne (8% des entreprises) (Noguès, 2006). Le nombre d'organisations d'économie sociale a littéralement explosé ces dernières années : 850.000 associations, 21.000 coopératives, 2.250 mutuelles et 2.100 fondations représentant 10% du PIB et 12% de l'emploi (2 millions salariés, dont 1,7 million employés par les associations) (cf. CEGES, dans Robert, 2007, 9).

C'est dans ce contexte que de nouveaux acteurs porteurs d'innovations sociales émergent et que de nouvelles niches d'action se développent, couvrant ainsi un large éventail d'activités (INSEE, 2004) : gestion durable des déchets (collecte, recyclage, valorisation, éducation à l'environnement), développement culturel local (accès à la culture pour tous, reconnaissance de la diversité culturelle), services de proximité (reconstruction des liens sociaux via l'aide aux personnes âgées ou handicapées), commerce équitable (développement des ventes, sensibilisation des citoyens), finance solidaire (multiplication des outils financiers solidaires et des produits d'épargne éthique), échanges non monétaires (Réseaux d'Échanges Réciproques des Savoirs, Systèmes d'Échanges Locaux), technologies de l'information et de la communication (utilisation des logiciels libres, formation, recyclage de matériels), ...

Comme nous l'avons souligné en introduction, ce développement de l'économie sociale depuis les années 1970 et surtout 1980 s'inscrit dans un contexte de désengagement de l'État et de politiques concomitantes de décentralisation qui a ouvert un espace important à l'action des collectivités territoriales en matière économique et sociale. En particulier, les nouvelles formes de revitalisation urbaine qui ont vu le jour ont souvent emprunté des dynamiques partenariales dans lesquelles d'autres types d'acteurs (l'économie sociale et solidaire) ont cherché à s'insérer grâce à des stratégies de diversification de leurs domaines traditionnels d'activités, de reconfiguration de leurs échelles territoriales et d'élargissement de la base de bénévoles sur laquelle elles s'appuient. Chopart (2003)³ parle même d'un « déplacement historique » du centre de gravité des activités d'économie sociale pour désigner une dynamique importante d'investissement des personnes afin de répondre aux besoins de populations de plus en plus fragilisées ou marginalisées.

De fait, dans un contexte de précarisation et de crise, l'individualisation et la diversification des besoins (Moulaert et Nussbaumer, 2005) ont incité de manière croissante l'État à déléguer leur satisfaction à des organisations d'économie sociale (Neyret, 2006). Parmi les diverses activités désormais prises en charge par l'économie sociale, les services de proximité⁴ sont ainsi essentiellement rétribués par les collectivités locales.

Cependant, en approfondissant l'analyse, on peut se demander s'il s'agit avant tout pour les acteurs publics territoriaux d'initier, de soutenir ou de développer les activités et les pratiques innovantes des structures d'économie sociale, ou bien également de chercher à les contrôler ou les instrumentaliser, voire à les récupérer à leur compte. Ce questionnement renvoie finalement à la dimension territoriale de l'économie sociale et à son évolution. Il semble, en effet, que le consensus selon lequel l'échelle du quartier, par sa proximité, serait la plus appropriée pour développer des activités d'économie sociale évolue sensiblement ces dernières années. Neyret (2006, 43) identifie à ce sujet deux contradictions centrales caractérisant la démarche actuelle de certaines organisations d'économie sociale qui « se trouvent enfermées du fait des politiques sociales locales ». Le fait de proposer aux habitants en situation de grande précarité des emplois locaux leur permettant de se réintégrer dans la vie sociale du quartier entre ainsi en contradiction avec la pratique de retour des intéressés dès que possible sur le marché régulier du travail. Parallèlement, l'objectif déclaré des organisations d'économie sociale de contribuer à la « restauration d'un lien social de proximité tant avec les salariés que les habitants du quartier » se confronte de plus en plus à la nécessité pour ces organisations de se consolider et de se développer économiquement et d'assurer leur base de financement — ce qui induit souvent un « élargissement » de leur aire spatiale d'initiative et d'action. Ces organisations tentent ainsi de diversifier leurs ressources financières tout en continuant à utiliser les financements publics et les subventions de type institutionnel comme des leviers à effet multiplicateur (Neyret, 2006).

C'est dans cette perspective que l'on peut également interpréter le foisonnement, partout en France depuis environ un quart de siècle, de structures dites « têtes de réseau » : leur mission est d'initier

³ Intervention dans le cadre d'un séminaire de travail en mai 2003, cité par Neyret (2006).

⁴ Selon une enquête de l'INSEE en 1996, plus de 4 millions de ménages exprimaient le besoin d'une aide de proximité pour la vie quotidienne, tandis que le nombre d'employeurs est passé de 500.000 en 1991 à plus de 1.200.000 en 2000 (Loquet, 2004).

les projets, d'assurer l'animation, la communication et l'information des organisations membres. Selon ces acteurs fédérateurs, le fait d'adhérer à de telles structures « consolide » les organisations de l'économie sociale. Cependant, plusieurs questions restent aujourd'hui posées quant aux conditions d'émergence, de développement et d'efficacité de ces « têtes de réseaux », ainsi qu'au niveau de leur visibilité et de leur accessibilité pour les organisations de l'économie sociale. Ces tendances (explosion du nombre de structures, extension des domaines d'activités, poids important du statut associatif, rôle nouveau des collectivités locales, évolution de la dimension territoriale) sont aujourd'hui bien identifiées sur un plan général. Se vérifient-elles pour autant au niveau d'un territoire particulier ? C'est ce que nous examinons dans les deux sections suivantes dans le cas de la région NPC et, plus spécifiquement, dans le contexte de la métropole lilloise.

3. L'organisation de l'économie sociale dans la métropole lilloise

Cette section propose d'abord un bref historique de l'émergence et du développement du secteur de l'économie sociale dans la métropole lilloise, avant d'en cerner les principales caractéristiques actuelles.

3.1. Une brève mise en perspective historique

Le contexte de la naissance de l'économie sociale dans le NPC — et en particulier dans la métropole lilloise — doit être analysé au travers du prisme de plusieurs éléments propres à cette région qui se prévaut d'un riche passé industriel, notamment dans le secteur du textile. La forte implantation ouvrière (qui remonte à la révolution industrielle) et une tradition de gestion de gauche des affaires municipales constituent ainsi deux dimensions clés pour comprendre la mise en place de mécanismes forts de solidarité dans la région — même si ces mécanismes, à quelques exceptions près, concernaient plutôt le secteur caritatif. C'est sur ce terreau que vont se développer les premières structures d'économie sociale du NPC dans le courant du XXe siècle, celle-ci acquérant une nouvelle légitimité au début des années 1980.

L'histoire industrielle et sociale de la ville de Lille illustre bien les spécificités de la région NPC dans ce domaine. La première forme de mutualisation remonte à la création au XIXe siècle du Crédit Municipal de Lille qui existe encore aujourd'hui (même si son rôle tend de plus en plus à se rapprocher de celui d'une banque classique). Avec l'avènement de la révolution industrielle, la misère atteint son paroxysme au milieu du XIXe siècle (Ville de Lille, 2006). Les premiers syndicats ouvriers sont créés en 1879 par Gustave Delory, qui deviendra ensuite le premier maire socialiste de Lille. Ces militants ouvriers seront à l'origine du mouvement coopératif qui n'aura de cesse de se développer et prendra ensuite une ampleur considérable. Son symbole le plus fort est la création de « L'Union de Lille » en 1892 (Ville de Lille, 2006), fleuron de la coopération socialiste. La tradition de la gestion municipale par des maires socialistes date, quant à elle, du tout début du XXe siècle : c'est à cette époque que Gustave Delory entreprend la construction des cantines scolaires et de la première crèche dans le quartier de Moulins. Cet héritage historique singulier constitue un point d'appui essentiel pour les structures actuelles d'économie sociale de la métropole lilloise et, plus largement, de la région NPC. C'est également cet héritage multiple qui a poussé récemment la Ville de Lille — conduite par une majorité socialiste et écologiste — à se doter d'une Adjointe à l'économie sociale. Cette élue tente notamment de fédérer les énergies, en particulier en organisant annuellement les « Rencontres de l'économie sociale et solidaire » qui rassemblent des universitaires, des praticiens de terrain et des responsables de structures d'économie sociale. Pourtant, comparativement à d'autres villes ou régions françaises, la région NPC comme la métropole lilloise n'ont vraisemblablement pas su suffisamment tirer profit de ce riche héritage pour exploiter pleinement les larges opportunités de développement offertes actuellement par ce secteur.

3.2. Les tendances actuelles de l'économie sociale dans le Nord - Pas-de-Calais

Jusqu'au milieu des années 1980, il était impossible d'obtenir des données statistiques fiables sur ces structures. En effet, comment quantifier cette « économie plurielle, trop souvent niée, où s'imbriquent de manière complexe les diverses façons alternatives ou complémentaires d'entreprendre ? » (Noguès, 2006, 36). Cette part d'ombre semble se lever progressivement, notamment grâce à des collaborations récentes entre l'INSEE et les Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CRES). Ce travail permet à l'INSEE de distinguer quatre familles de structures d'économie sociale et solidaire : les coopératives, les mutuelles, les associations et les « marges », groupe plus hétérogène comprenant notamment les congrégations, les fondations et les comités d'entreprises.

D'après l'INSEE, la région comptait au 1^{er} janvier 2003 près de 23.800 établissements relevant de l'économie sociale et solidaire (Tableau 1), ces derniers représentant 12,7 % de l'ensemble des établissements régionaux. Cette part est légèrement supérieure à la moyenne nationale (11,7%) en raison d'une plus forte représentativité des associations. Pour autant, le NPC se situe bien en deçà de quatre régions où le poids de l'économie sociale dépasse 14% : Pays-de-la-Loire, Auvergne, Franche-Comté et Poitou-Charentes. Ces données — qui sont néanmoins à prendre avec précaution⁵ — fournissent des indications utiles sur les caractéristiques de l'économie sociale et solidaire régionale, et tout particulièrement en matière d'emploi. Tout d'abord, concernant le nombre de salariés⁶ dans ces structures : six établissements sur dix n'emploient aucun salarié. Bien que seules 40% des associations emploient de la main-d'œuvre, elles représentent près de 85% des salariés du secteur. Par contraste, si les mutuelles sont de gros pourvoyeurs d'emplois salariés (plus de 83 % d'entre elles en occupent), leur faible nombre fait qu'elles ne représentent que 3% des effectifs salariés du secteur de l'économie sociale (Tableau 2). Des quatre « familles » de l'économie sociale, le secteur associatif constitue donc le plus gros employeur de salariés (91.000 à la fin de l'année 2000), suivies de loin par les coopératives (Tableau 2).

Tableau 1- Les établissements de l'économie sociale et solidaire dans le NPC en 2003

Types d'organisations selon le statut juridique	Nombre total d'établissements	%
Associations « Loi 1901 » et assimilées	19.949 , dont :	83,9
	- Associations de personnes*	8.074
	- Culture, sport et loisir :	5.381
	- Social :	2.788
	- Enseignement-formation :	1.659
	- Autres associations :	1.283
	- Accueil, hébergement, restauration :	303
	- Santé :	283
	- Insertion :	178
Coopératives	3.053	12,8
Mutuelles	410	1,7
« Marges »	372 , dont :	1,6
	- Congrégations :	158
	- Fondations :	24
	- Comités d'entreprises :	190
Total	23.784	100

* Syndicats de salariés, organisations, religieuses, politiques, ...

Source : Présentation et sélection des données INSEE (2004) par les auteurs

⁵ En particulier parce que l'INSEE comptabilise le secteur de l'économie sociale et solidaire *toutes* les associations déclarées (sportives, éducatives, syndicales, ...), ce qui constitue à notre avis une généralisation abusive. C'est ce constat qui nous a conduit à proposer une méthodologie pour constituer une grille de lecture plus fine et plus discriminante au regard de ce qui nous semble véritablement relever du champ de l'économie sociale *stricto sensu* (voir *infra* la section 4).

⁶ Nous savons pour autant que le « poids » de l'économie sociale ne peut se réduire à comptabiliser celui des salariés, tant le bénévolat y apparaît essentiel.

Tableau 2 - Les établissements employeurs dans le NPC en 2000

Types d'organisations	Établissements employeurs		Salariés (au 31-12-2000)	
	Nombre	%	Effectifs	%
Associations	7.404	86%	91.000	85%
Coopératives	696	8%	11.200	10%
Mutuelles	287	3%	3.600	3%
« Marges »	184	2%	1.800	2%

Source : INSEE (2004) ; Présentation et sélection des données par les auteurs

Quant aux *types d'emplois* proposés dans ce secteur, l'INSEE distingue deux grandes catégories : *emplois non occasionnels* — eux-mêmes subdivisés en contrats permanents et non permanents — et *emplois occasionnels*. Ainsi, « au travers de ces indicateurs de volume de travail effectué, l'emploi dans l'économie sociale et solidaire apparaît moins stable que pour l'ensemble des activités économiques régionales. 30 % des contrats y sont occasionnels, contre 21 % pour l'ensemble (...). Ce sont les associations qui proposent les emplois les moins stables : un tiers de leurs salariés sont en emploi occasionnel, alors que l'emploi permanent n'y représente que 22 % des contrats de travail. De même, le recours au temps partiel est également plus important dans le secteur de l'économie sociale (plus de 4 salariés sur 10) que dans l'ensemble des activités économiques de la région (moins de 3 sur 10). Par ailleurs, les employés et les professions intermédiaires représentent 63 % des emplois de l'économie sociale (contre la moitié des emplois régionaux totaux), et, « tirée par le secteur associatif, l'économie sociale et solidaire emploie également plus souvent des stagiaires et des apprentis » (INSEE, 2004, 25). Ce faible niveau de qualification explique en partie un niveau de salaires inférieur de près de 10 % à celui de l'ensemble des secteurs économiques de la région (3,5 % en termes de salaire horaire moyen).

Ces données soulignent la nécessité de reconsidérer certains « clichés » sur l'économie sociale et solidaire — au niveau des conditions salariales notamment — et de s'interroger sur les mécanismes qui concourent à cette situation finalement peu reluisante d'un secteur dont dit pourtant qu'il est en plein essor. C'est sur la base de ces différents éléments de contextualisation et d'appréciation que nous allons à présent présenter notre étude de terrain et les caractéristiques concrètes d'une variété de structures d'économie sociale de la métropole lilloise qu'elle permet de dégager.

4. Enseignements du « terrain » : méthodologie d'analyse et résultats

Nous proposons tout d'abord une « définition multicritères » et une grille d'analyse des organisations d'économie sociale. Ce cadre servira ensuite à mettre en perspective les dynamiques actuelles d'évolution organisationnelle et stratégique d'une dizaine d'initiatives dans la métropole lilloise et les principales tendances qu'elles font apparaître, notamment en termes de diversification et d'articulation spatiale multi-échelles de leurs activités et de leurs sources de financement. Cette analyse permettra ainsi de souligner, sur un plan plus général, la complexité et le caractère multidimensionnel de l'innovation sociale dans ce secteur, qui en constitue autant un moteur essentiel qu'un véritable enjeu de survie pour nombre de structures (Ailenei, Hamdouch, Moulaert et Laffort, 2007, 2008).

4.1. Grille d'analyse des organisations de l'économie sociale

Au plan méthodologique, nous partons du constat suivant : les critères habituellement retenus (statut juridique et nature des activités) n'apparaissent plus suffisants pour rendre compte de la grande variété organisationnelle qui caractérise aujourd'hui le secteur de l'économie sociale, et, partant, pour identifier les sources et les dynamiques d'innovation sociale dont ces structures sont porteuses. Les contextes historique, social, culturel et institutionnel dans lesquels les expériences

d'économie sociale « s'encastrent » paraissent échapper à la généralisation : c'est pour cette raison qu'il nous apparaît difficile, et probablement inutile d'un point de vue analytique, de concilier dans une définition générale le vaste univers des mécanismes et activités connectés à l'économie sociale. C'est dans cette perspective que nous avons élaboré une « grille de lecture » combinant un faisceau de critères qui reflètent un nombre important de principes généraux émergeant de l'étude des dynamiques historiques de ce type de structures (Moulaert et Ailenei, 2005 ; SINGOCOM, 2005 ; Ailenei, 2007 ; Ailenei, Hamdouch, Moulaert et Laffort, 2007, 2008) et de la pratique quotidienne contemporaine de l'économie sociale (Tableau 3). Nous définirons ainsi les organisations d'économie sociale d'abord par rapport à ce qu'elles produisent (types de biens et services destinés à satisfaire des besoins spécifiques) plutôt que par des différenciations purement juridiques. Comme le montre l'histoire de l'économie sociale, ce sont en effet les besoins vitaux à satisfaire, à la fois multiples et en évolution continue, qui représentent le levier fondamental de l'émergence et du développement des organisations d'économie sociale (Corragio, 2006).

Tableau 3 : Grille d'analyse des organisations de l'économie sociale

Critères / Modalités
<p>Types de besoins : biologiques (se nourrir), bio-psychologiques (s'abriter, se vêtir, se chauffer, se laver), socio-psychologiques (relations sociales, intellectuelles etc.)</p> <p>Types d'activités : services à la personne, intégration dans le champ du travail, développement local, ...</p> <p>Stratégies innovatrices : combinaison de fonctions économiques (supports de la mission sociale) et de stratégies de développement social (mission d'intérêt collectif)</p>
<p>Statuts juridiques : associations, coopératives, mutuelles, fondations</p>
<p>Ressources mobilisées à l'intersection du marché, du secteur public et de la société civile : marché, redistribution, réciprocité</p> <p>Synergies entre les différents types de ressources : valeurs ; ressources humaines, politiques, légales, financières, relationnelles, culturelles, artistiques, naturelles...</p> <p>Infrastructure matérielle (sources de financement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Propres (cotisations, paiements par les bénéficiaires, donations) ● Publiques (subventions de l'État et des collectivités territoriales) <p>Cofinancements ponctuels (programmes européens, fonds privés, dons)</p>
<p>Échelle d'organisation des organisations ou des réseaux: quartier, ville, région, échelle nationale ou internationale, organisations ou réseaux multi-échelles.</p> <p>Dynamiques spatiales et institutionnelles multi-échelles et acteurs de la gouvernance de l'économie sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Relations/réseaux entre les acteurs de l'économie sociale, et avec les acteurs gouvernementaux et les autres acteurs critiques (société civile, secteur privé) ● Articulations organisationnelles et territoriales entre les échelles spatiales - institutionnelles (réseaux multi-échelles, conflits de temporalités, rapports de pouvoir)
<p>Régulation interne : principe de la participation et de l'organisation démocratique, déconcentration de la décision, cohésion interne plus ou moins forte</p> <p>Acteurs internes : <i>leader</i> charismatique / directeur, bénévoles, salariés</p>
<p>Régulation externe : partenariats, collaborations, autres types d'interaction (conflits, liens informels)</p> <p>Acteurs externes : services municipaux, comités des quartiers, universités, entreprises privées, bénéficiaires, société civile, autres acteurs de l'économie sociale</p>
<p>Concept tridimensionnel de l'innovation sociale :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Matérielle</i> : toute innovation sociale a à la base une dimension éthique : satisfaction des besoins non satisfaits et révélation des nouveaux besoins. 2) <i>Processuelle</i> : innovation organisationnelle et institutionnelle, amélioration de la communication, contrôle démocratique, distribution des revenus, etc. 3) « <i>Empowerment</i> » : re-création du dialogue, renforcement des capacités sociopolitiques et de l'accès aux moyens des usagers et bénéficiaires

Source : auteurs

De fait, si l'on considère que la finalité de toute activité productive est la satisfaction de l'ensemble des besoins humains, il est aisé de reconnaître que le marché et le secteur public tendent de moins en moins à les satisfaire convenablement, notamment si les consommateurs se situent à la marge de

la société « *mainstream* » (Moulaert et Nussbaumer, 2005). C'est à ce niveau que l'innovation sociale joue un rôle important dans la définition de l'économie sociale : « innovation sociale » signifie en effet de nouveaux modes de satisfaction des besoins, mais aussi l'innovation dans les relations sociales (relations de gouvernance et « *empowerment* » des usagers) (SINGOCOM, 2005 ; Moulaert et al., 2005). Les besoins ne sont pas considérés ici sur la base de principes matériels ; les principes sociaux et organisationnels jouent aussi un rôle important (une focalisation particulière sur les aspects liés à la gouvernance de l'économie sociale) car la solidarité et la réciprocité dans les relations de production et d'allocation sont reconnues comme des besoins humains par beaucoup d'organisations d'économie sociale. L'économie sociale se caractérise ainsi par la recherche permanente d'une adéquation entre le volet économique (biens et services destinés à satisfaire les besoins identifiés dans diverses sphères existentielles : travail, éducation, santé, environnement, ...) et le volet social (reconstruction des liens sociaux, renforcement des capacités sociopolitiques individuelles, amélioration de la cohésion sociale générale et des relations de gouvernance) (Archambault et Kaminski, 2003 ; Nyssens, 2006 a,b).

Cette grille de lecture met tout d'abord en évidence un phénomène « d'hybridation » de plusieurs types de ressources, associées à la fois aux logiques de la réciprocité, de la redistribution et du marché (Eme et Laville, 2006). La référence aux valeurs éthiques de la solidarité et de la réciprocité y est également explicite. Il s'agit ainsi de reconnaître que l'économie sociale combine un large éventail de réalités, commençant à un bout par des entreprises du marché ayant un volet partiellement social et se terminant à l'autre par des organisations purement solidaires ou des initiatives de type système d'échange local où le mécanisme du marché capitaliste est complètement neutralisé. Enfin, il faut souligner la focalisation explicite de cette approche sur des « échelles supérieures de gouvernance ». Cela souligne le besoin de trouver des leviers de stabilisation : instruments et ressources nécessaires pour faire fonctionner l'économie sociale, et, dans le même temps, institutions capables de garantir l'impact positif de l'économie sociale sur l'ensemble de l'économie et de la société. Les niveaux élevés de gouvernance font ainsi référence aux différentes échelles institutionnelles de l'État, mais également à des réseaux multi-niveaux se situant entre les initiatives d'économie sociale à l'échelle du quartier, de la ville, de la région, du pays, voire au niveau international (De Muro, Hamdouch, Cameron et Moulaert, 2007, 2008).

Sur la base de cette grille de lecture, nous avons croisé différents répertoires établis au niveau de la métropole lilloise qui recensent (pour partie) ces organisations d'économie sociale afin d'établir une nouvelle base de données. Cette dernière nous a alors permis de sélectionner une dizaine d'organisations retenues pour leur « exemplarité », et dont l'étude approfondie (entretiens, observation) offre, ainsi que nous allons le voir, un éclairage riche sur les nouvelles dynamiques d'action et d'innovation des structures d'économie sociale dans un contexte socio-économique national et local en pleine mutation depuis une quinzaine d'année.

4.2. Dynamiques d'activités, d'acteurs et d'articulations territoriales et institutionnelles

La lecture du Tableau 4 est éclairante en soi car elle fournit un « concentré » de la diversité des structures d'économie sociale présentes dans la métropole lilloise en termes de diversité de statuts, d'activités, d'échelle territoriale de développement de la structure, et de nombre de bénévoles et de salariés. On examine ainsi successivement l'évolution des domaines d'activités et des statuts des structures d'économie sociale étudiées au cours de la période récente, la multiplicité des logiques d'acteurs, l'évolution du positionnement socio-économique de leurs activités, et, enfin, les dynamiques de réseaux d'acteurs, de complémentarités institutionnelles et d'échelles spatiales qui caractérisent les structures d'économie sociale de la métropole lilloise. Sur cette base, on montre que si ces dynamiques sont décisives pour l'émergence d'innovations sociales, elles sont également porteuses de dilemmes quant à la pérennité et à la capacité d'innovation de ces structures.

Les cas retenus mettent tout d'abord en évidence une véritable diversité des statuts juridiques et des domaines d'activités des structures opérant dans le champ de l'économie sociale de la métropole lilloise. Commençons par le *Café citoyen*, organisé sous la forme d'une SARL. Pour le gérant actuel

de la structure, il devenait nécessaire d'ouvrir un espace près des lieux de consommation du centre-ville et accessible à tous afin de faciliter les échanges et les rencontres. Le *SEL de Villeneuve d'Ascq* est d'une tout autre nature : association de fait, son objectif est de promouvoir les échanges de biens et de services entre les personnes, sans circulation fiduciaire. *Equinoxe*, association « loi 1901 », propose aux personnes âgées un service d'écoute et d'assistance (généralement suite à une chute ou à la sortie de l'hôpital). À l'origine de l'*Association Nord Internet Solidaire (ANIS)*, il y avait la volonté des fondateurs de créer une structure ayant pour objet la valorisation, la promotion, l'animation et la réflexion autour des nouvelles technologies d'information et de télécommunications. L'objet de l'association *ADAV (Association pour le Droit au Vélo)*, créée par un groupe de militants écologistes, est de promouvoir le vélo comme moyen de déplacement au quotidien, en intervenant en amont des décisions lors de tous les projets de réfection des chaussées. *Autonomie et Solidarité* est quant à elle une société de capital-risque dont le but est de créer de l'emploi pour un public en difficulté, via l'économie, c'est-à-dire en plaçant de l'argent dans des entreprises qualifiées de « socialement responsables ». Enfin, *AISE Environnement* (association « Loi 1901 ») est spécialisée dans le traitement et le recyclage de téléviseurs et d'ordinateurs.

Au travers de ces quelques exemples, on voit que le domaine d'action des structures de l'économie sociale s'est considérablement élargi. En réalité, il s'est adapté aux nouvelles préoccupations qui traversent notre société : promouvoir une nouvelle façon de pratiquer le développement en privilégiant des microprojets (*Cap Humanitaire*) ; réfléchir à de nouveaux modes d'échange où l'argent n'est plus une fin en soi (*SEL de Villeneuve d'Ascq*) ; préserver l'environnement en promouvant des moyens de transport non polluants (*ADAV*) ; ou encore, favoriser le recyclage de déchets de plus en plus volumineux et potentiellement polluants (*AISE Environnement*). Ces nouveaux champs d'activité de l'économie sociale sont aussi un « poil à gratter » qui ne manque pas de réinterroger le politique. Les évolutions décrites plus haut dans les sections 2 et 3 montrent la complexité des logiques comportementales et des motivations sous-jacentes aux structures d'économie sociale en tant que telles. Elles soulignent également la fragilité de ces structures quant à leur capacité à initier et promouvoir des actions socialement innovantes. Comme nous allons à présent le voir, cette complexité est en réalité beaucoup plus importante car elle s'inscrit dans des contextes de réseaux d'acteurs, de complémentarités institutionnelles et de stratégies d'ouverture sur de multiples échelles territoriales qui induisent des sources supplémentaires de conflits d'acteurs, et donc de difficulté à promouvoir des innovations sociales pérennes.

Certaines structures orientées vers les services aux personnes entretiennent parfois des relations difficiles avec les collectivités locales ayant sous leur coupelle, précisément, l'aide sociale et la solidarité. C'est notamment le cas pour les services aux personnes âgées. En France, ce sont les départements qui ont en charge ces attributions depuis la loi de décentralisation de 1982. Beaucoup de conseils généraux ont ainsi passé des appels d'offres afin d'obtenir des fournisseurs une prestation pour l'ensemble des personnes âgées qui solliciteront ce service. Cette logique se traduit par une intrusion massive du secteur privé dans des domaines d'activités traditionnellement occupés par le secteur social et associatif. Ainsi, pour le Département du Nord, c'est l'entreprise *Sedeca* qui a été choisie et qui fournit une prestation de base aux personnes âgées pour 15 euros par mois. L'association *Equinoxe* dénonce cette mainmise du département. En effet, pour une prestation équivalente, mais plus rapide en termes de délais, *Equinoxe* demande le double aux particuliers. Du coup, *Equinoxe* prospecte sur d'autres terrains que celui du Conseil général du Nord : l'association essaie notamment de développer un partenariat de proximité avec les communes qui ne se réclament pas du même bord politique que le Président du Conseil général du Nord (actuellement un socialiste). Le paradoxe d'*Equinoxe* c'est qu'elle est amenée à travailler surtout avec les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale, services d'aide sociale dépendant des municipalités) des mairies de droite où se retrouve une population plus aisée (par exemple Mouvaux ou Marcq-en-Barœul). Ce cas suggère également que les structures d'économie sociale doivent désormais chercher à élargir leur assise partenariale et territoriale et leurs sources de financement si elles veulent continuer à promouvoir des initiatives et des logiques d'actions socialement innovantes.

Les réseaux institués au sein de l'économie sociale dans le NPC (APES, CRES) sont jeunes et pas toujours très connus des organisations d'économie sociale elles-mêmes. Cela n'empêche pas lesdites organisations d'organiser individuellement leur propre réseau. Ce dernier est le plus souvent tissé autour de responsables politiques engagés dans le champ de l'économie sociale. De fait, dans la majorité des cas, la constitution de ces réseaux semble être une condition *sine qua non* de la pérennisation des emplois dans ces organisations. L'*ANIS*, par exemple, fait partie des trois réseaux associatifs généralistes régionaux. L'association entretient également des contacts étroits avec d'autres réseaux autour de l'Internet citoyen et solidaire (liens avec d'autres structures en France comme *Créatif* à Paris ou *@Brest* en Bretagne, mais également en Belgique).

Pour l'*AISE Environnement*, les retombées les plus importantes émanent de FEDEREC, fédération qui regroupe tous les acteurs essentiels du recyclage en France. Constituée en association, *AISE Environnement* n'a pu intégrer cette instance que grâce au directeur d'une grande entreprise qui lui fournit du travail en sous-traitance. Le responsable de l'association voit également l'avenir de sa structure dans une optique de partenariat avec d'autres structures, l'idée étant de se renforcer mutuellement en jouant sur la complémentarité entre leurs activités pour améliorer collectivement leur position sur le marché. Par contre, la tentative de collaboration avec l'association voisine spécialisée dans le recyclage de l'électroménager a échoué en raison d'une interprétation particulière du concept de « partenariat ». Cette situation découle en fait des rapports de force plus politiques, comme cela a déjà été évoqué plus haut. La montée en puissance, ou plutôt la montée en « échelle territoriale », permet de « sortir du quartier », de s'en émanciper, ce qui est en soi un gage de maturation. Même si leurs motivations sont différentes de celles des entreprises classiques, les organisations de l'économie sociale cherchent également à se développer en gagnant des marchés, en trouvant d'autres publics, en diversifiant leurs sources de financements, en montant des partenariats et en gagnant en visibilité auprès des collectivités territoriales.

De ce point de vue, le cas de *ELIS*, épicerie solidaire créée en 2000 et portée par le Comité de quartier de Fresnoy-Mackellerie, est exemplaire. Elle s'adresse aux personnes en grande difficulté en leur fournissant notamment une aide alimentaire. Cette aide se caractérise par une certaine forme de liberté dans le choix des produits offerts aux usagers, par une forme de monétarisation de l'échange et par une demande de participation des usagers de l'épicerie à des ateliers de réinsertion ou d'insertion sociale et professionnelle. À un moment donné, le projet mis en place en 2000 ne correspondait plus à l'approche initiale en raison d'une vision territoriale devenue trop étroite. En effet, si au départ *ELIS* acceptait des usagers qui venaient de rues voisines au quartier, voire d'autres communes, le système est devenu ensuite beaucoup plus restrictif. Il fallait refuser les personnes qui n'habitaient pas dans le secteur du Comité de quartier et l'adhésion devait être renouvelée tous les trois mois avec tous les justificatifs nécessaires. La nouvelle épicerie solidaire (*ESCRE*), créée en 2003 dans le quartier voisin, prend en revanche « des gens de partout ».

Si l'épicerie solidaire reste un concept de structure pour l'essentiel attaché au quartier, *Equinoxe* est en revanche depuis longtemps « sortie du quartier » en visant la région NPC dans son ensemble (le « chargé du développement » effectue 6.000 kilomètres par mois !) Au-delà, *Equinoxe* est aujourd'hui une structure présente sur toute la France et compte 7.000 abonnés. 10 techniciens, 10 véhicules et 10 agents de développement polyvalents assurent son expansion. Tous les appels d'abonnés, reçus à Paris, sont ensuite re-ventilés et transmis aux différents correspondants régionaux. Dans le NPC, pour les 800 abonnés, il y a deux salariés à temps plein, à l'origine des Emplois Jeunes⁷, mais qui ont été ensuite consolidés. La solution pour développer la structure n'était pas en réalité de concurrencer les entreprises privées ou les organisations publiques, mais d'évoluer dans le cadre de partenariats avec les collectivités locales qui offrent des marchés. De fait, les partenariats avec les CCAS sont vitaux pour le développement d'*Equinoxe* qui ne peut pas, pour les raisons politiques déjà évoquées, travailler avec le Conseil général du Nord.

⁷ Emplois aidés (base SMIC) réservés aux jeunes de moins de 26 ans.

Tableau 4 : Les structures d'économie sociale enquêtées

Nom	Année de création	Statut juridique	Secteur / Activités	Salariés / Bénévoles	Échelle de déploiement	Description des activités
<i>A.I.S.E. Environnement</i>	1996	Association	Recyclage	15/4	Région	Recyclage et dépollution de déchets d'équipements électriques et électroniques (appelés D3E), en permettant à un public ciblé de se réinsérer dans le monde du travail.
<i>ADAV (Association pour le Droit Au Vélo)</i>	1985	Association	Défense de l'environnement	3/730	Région	Apporte son expérience et son expertise sur le vélo lors des aménagements de voirie en cours (interlocuteur privilégié des collectivités locales).
<i>AJONCS (Amis des Jardins Ouverts et Néanmoins Clôturés)</i>	1997	Association	Jardinage / Animation	4/160	Quartier	Création de jardins communautaires sur des friches appartenant à la Ville de Lille et généralisation progressive de cette expérience à d'autres quartiers de Lille.
<i>ANIS (Association Nord Internet Solidaire)</i>	2001	Association	Internet solidaire	1/10	Région	Valorisation, promotion, réflexion et animation autour des usages citoyens et solidaires des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).
<i>Autonomie et Solidarité</i>	1990	Coopérative	Finance solidaire	2/40	Région	Société de capital-risque qui apporte un soutien financier à la création et au développement d'entreprises de développement local et/ou d'utilité sociale.
<i>Café Citoyen</i>	2006	SARL	Commerce équitable	2/40	Ville	Vente et promotion de produits principalement issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable sous la forme d'un débit de boissons.
<i>Cap Humanitaire</i>	1998	Association	Conseil/ Accompagnement	2/100	Région	Plateforme humanitaire au service des acteurs non professionnels de la solidarité internationale dont l'objectif est de qualifier les projets et de professionnaliser les méthodes de leurs porteurs.
<i>Épicerie solidaire ESCRE</i>	2003	Association	Épicerie solidaire	2/40	Quartier	Aider les ménages en difficulté financière en leur proposant des produits alimentaires moins chers.
<i>Equinoxe</i>	1986	Association	Téléassistance	40/40	Région	Assurer la sécurité des abonnés (personnes âgées) à domicile 24 heures/24, 7 jours sur 7 par une réponse rapide et adaptée aux besoins de chacun.
<i>SEL de Villeneuve d'Ascq</i>	1996	Association (de fait)	Échanges non monétaires	100% bénévoles	Ville	Échanges de services manuels (ou intellectuels) entre particuliers, services contractualisés sous une forme non monétaire.

Source : auteurs

Parallèlement à cette « sortie du quartier », la plupart des structures essaient de diversifier leurs modes de financement. L'ADAV combine ainsi plusieurs sources : cotisations des adhérents et conventions pluriannuelles (trois ans) avec la Ville de Lille, la Communauté Urbaine de Lille (CUDL) et le Conseil général du Nord, qui garantissent à l'association une visibilité à moyen terme. D'autres subventions ou conventions sont plus ponctuelles, par exemple : la subvention d'une ville de la CUDL pour financer des fiches d'information, des conventions de financement pour des actions particulières (comme le *Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière* qui finance des fiches concernant les dangers de la pratique du vélo), ou encore des financements européens pour le lancement du ramassage scolaire en vélo. Si cette recherche de financements — qui suppose, en contrepartie, une position « politiquement correcte » vis-à-vis des collectivités — soulève parfois le mécontentement de certains bénévoles, elle vise principalement à pérenniser les deux postes créés, voire d'en créer un troisième afin de développer de nouvelles actions — par exemple des activités pédagogiques en direction des établissements scolaires ou des entreprises.

L'ANIS constitue également un cas très évocateur. Cette structure bénéficie de financements publics qui couvrent 70% du salaire du salarié (en Emploi Jeune sur la base d'un SMIC) ainsi que de subventions sollicitées au cas par cas en fonction de différents projets ou activités. Selon le thème d'action, l'association sollicite des subventions de l'ordre de 3000 à 4000 euros par projet auprès du Conseil général du Nord, du Conseil Régional, ... D'autres sources de financement (Union Européenne) seraient mobilisables par l'ANIS. Mais le manque de moyens humains et de temps, ainsi que la complexité des démarches administratives pour le montage des projets, font que, pour le moment, cette source n'a pas été valorisée. En dépit de la notoriété et de la légitimité qu'elle a pu acquérir au niveau de la région, l'existence de cette association reste étroitement liée à la pérennité du poste de salarié existant. L'AISE *Environnement*, qui, pour sa part, se positionne clairement sur le marché en répondant à des appels d'offres, se confronte en permanence au risque de rester sans activité car elle ne bénéficie d'aucune subvention de fonctionnement. Afin de sécuriser le personnel embauché, le principe privilégié est de recourir au maximum aux contrats à durée indéterminée. Toute la difficulté est d'arriver à équilibrer la masse salariale (en prenant du personnel en difficulté) avec les marchés (en travaillant comme une entreprise classique).

5. Éléments de conclusion

Les dynamiques esquissées au travers de ces différents cas sont complexes et porteuses d'incertitudes. En effet, le contexte institutionnel et financier incertain au sein duquel fonctionnent la plupart des organisations d'économie sociale de la métropole lilloise est emblématique de la difficulté générale à laquelle sont confrontées les organisations constitutives de ce secteur. Mais également il est également porteur d'opportunités de régénération du rôle des structures d'économie sociale en matière d'innovation face à de nouveaux besoins qui restent non totalement satisfaits au sein de pans entiers de la population.

Mues (au départ, du moins) par une vraie volonté d'agir pour le bien collectif en innovant dans la manière de résoudre les problèmes locaux des populations auxquelles elles s'adressent — volonté dont atteste l'engagement militant des fondateurs, des salariés, des bénévoles et des adhérents —, ces structures se trouvent souvent face à un dilemme réellement « existentiel » dans un contexte concurrentiel exacerbé. Soit elles « gardent le cap » en privilégiant coûte que coûte leur originalité et leur indépendance. Mais elles prennent alors le risque de dépérir faute de financements et de visibilité suffisante auprès des décideurs politiques et économiques clés. Soit elles s'ouvrent institutionnellement et/ou territorialement pour tenter d'assurer leur pérennité. Mais elles risquent alors d'y « perdre leur âme » en se pliant à des contraintes et des logiques sortant plus ou moins largement de l'esprit fondateur de l'action sociale et solidaire. Enfermées dans cet étau, les structures d'économie sociale tentent, tant bien que mal, de définir, chacune à sa manière, des « compromis » acceptables, tout en poursuivant leur mission fondatrice de pourvoyeurs de solutions socialement innovantes face à des problèmes sociaux éminemment locaux et spécifiques,

mais d'une certaine manière universels. Dans ce contexte, la préservation de la capacité d'innovation sociale requise pour la pérennisation de ces structures en tant que véritables « acteurs du troisième type » dans le domaine économique, social et culturel passe l'exploitation d'opportunités d'innovation sociale qui peuvent se décliner selon des dynamiques très variées. Entre autres possibilités, on peut ainsi distinguer au moins huit types de dynamiques : 1) La « re-innovation sociale » (re-mobilisation, sous d'autres formes ou champs, d'idées anciennes) ; 2) La « contamination positive » (spirituelle ou intellectuelle) ; 3) l'innovation organisationnelle (sous toutes ses formes) ; 4) L'utilisation de l'espace comme « plate-forme » pour renforcer les capacités sociopolitiques des personnes défavorisées ; 5) le positionnement sur des secteurs en plein essor (recyclage, vieillesse, ...) ; 6) La mise en avant d'un thème actuel du débat sociétal (comme, par exemple, l'égalité entre les hommes et les femmes) ; 7) L'« empowerment » des personnes ; 9) Le développement de partenariats novateurs avec les collectivités locales.

Le sentiment de « déclin » de l'innovation sociale, souvent avancé dans les organisations enquêtées, est donc sans doute exagéré. Il peut, selon nous, renvoyer à une certaine frustration par rapport à ce que ces structures auraient voulu réaliser. Plus indirectement, ce sentiment correspond aussi, probablement, à la crainte de ces structures de voir leur action menacée par une diminution de leurs moyens et par la montée en puissance de « concurrents » issus d'autres logiques institutionnelles ou économiques. Mais, précisément, n'est-ce pas là la meilleure preuve que l'innovation sociale portée par ces structures a un réel avenir ? En effet, si de nombreuses innovations sociales ont pu émerger et se développer progressivement pour diffuser actuellement dans tout le secteur économique (y compris celui du privé), cela atteste non seulement de leur utilité sociale, mais aussi de leur véritable potentiel économique. L'enjeu véritable pour les structures sociales n'est alors pas tant de chercher à se défendre coûte que coûte contre de nouvelles concurrences au risque soit de s'épuiser, voire de périr, soit de se « damner pour des financements ». Il est plutôt de continuer à être perçues par les autres grands acteurs publics ou privés comme des « pourvoyeurs » incontournables d'idées et de « façons » de faire réellement créatives face aux multiples problèmes sociétaux et environnementaux que nos économies et sociétés, dites « modernes » puis « post-modernes », engendrent en permanence depuis deux bons siècles au moins...

Références

- AILENEI O. (2007), « Le rôle de l'économie sociale dans les dynamiques socioéconomiques locales. », Thèse de doctorat, Université de Lille 1, octobre.
- AILENEI O., HAMDOUCH A., MOULAERT F., LAFFORT B. (2007), « Économie sociale, échelles spatiales et processus d'innovation sociale : approche méthodologique et analyse de cas d'organisations d'économie sociale de la métropole lilloise », *Colloque du CRISES*, 8-9 novembre 2007, Montréal.
- AILENEI O., HAMDOUCH A., MOULAERT F., LAFFORT B. (2008), *ECOSIN : L'Économie Sociale, Plateforme de l'Innovation Sociale ?*, Rapport de recherche provisoire, Contrat de Plan État - Région Nord - Pas-de-Calais, IFRESI-CNRS, Lille, janvier, 100 p.
- AILENEI O., LEFEBVRE B. (2004), *L'innovation sociale dans le développement des quartiers. Les principales dynamiques d'exclusion - inclusion sociale et d'innovation sociale dans le quartier de l'Epeule à Roubaix*, Rapport final, Contrat de Plan État - Région Nord - Pas-de-Calais, IFRESI-CNRS, Lille, octobre, 96 p.
- ALTIENNE Ph., BIOTLUZ J.-P., FINEZ L., GOGUEY A., ROLET F., VERFAILLIE B. (2007), *Nord - Pas-de-Calais : La longue marche de l'économie sociale et solidaire*, Roubaix : ARIA-Nord.
- ARCHAMBAULT E., KAMINSKI Ph. (2003), « Vers un compte satellite des institutions sans but lucratif (ISBL) en France », *Revue internationale de l'économie sociale (RECMA)*, première partie, n° 293, pp. 10-23.
- BOUCHARD M., BOURQUE G., LÉVESQUE B. (2000), « L'évaluation de l'économie sociale dans la perspective des nouvelles formes de régulation socio-économique de l'intérêt général », *Cahiers du CRISES*, N° 13.

- CHOPART, J.-N., NEYRET, G., RAULT, D. (dir.) (2006), *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris : La Découverte.
- CIRIEC (2007), « L'économie sociale dans l'Union européenne ». Rapport d'information élaboré par le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative. www.eesc.europa.eu/groups/3/index_fr.asp?id=1405GR03FR
- CORRAGIO J.-L. (2006), « Économie du travail », in J.-L. Laville et A. D. Cattani (Eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 313-325.
- DE MURO P., HAMDOUCH A., CAMERON S., MOULAERT F. (2008), « Combating Poverty in Europe and the Third World », Chapter 4 in P. Drew, J.-L. Klein and E. D. Hulsbergen (Eds.), *The Challenge of Social Innovation in Urban Revitalization*, Amsterdam: Techne Press.
- DE MURO, P., HAMDOUCH, A., CAMERON, S., MOULAERT, F. (2007), « Organisations de la société civile, innovation sociale et gouvernance de la lutte contre la pauvreté dans le Tiers-Monde », *Mondes en Développement*, 2007/3, N° 139, pp. 25-42.
- EME B., LAVILLE J.-L. (2006), « Économie solidaire (2) », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, p. 303-312.
- HAMDOUCH A. (2007), « Non Profit Organizations as Key Promoters of Socially Creative Strategies and Social Innovations: What Makes the Difference? », *KATARSIS Project*, FP 6, Coordination Action N° CIT5-O29044, IFRÉSI-CNRS, Lille, May, 15 p.
- INSEE (2004), « Économie sociale et solidaire en Nord-Pas-de-Calais », *Profils*, N° 77.
- INSEE (2006), *L'économie sociale et solidaire dans la Communauté urbaine de Lille*, Rapport, octobre.
- LIPIETZ A. (1998), « Ce que nous avons gagné », *Vert-Contact*, N° 500, 2 mai (<http://lipietz.club.fr/>).
- LOQUET P. (2004), *L'économie sociale et solidaire au service d'un projet de territoire*, Paris : Éditions de la Lettre du Cadre Territorial.
- MOULAERT F., DELLADETSIMA P., DELVAINQUIÈRE J.-C., DEMAZIÈRE Ch., LEONTIDOU L. (1992, 1993, 1994), *Local Development Strategies in Economically Disintegrated Areas: A Pro-Active Strategy Against Poverty in the European Community*, Reports for the EC, DG Research, IFRÉSI, Lille.
- MOULAERT F., MARTINELLI F., SWYNGEDOUW E., GONZÁLES S. (2005), « Towards Alternative Model(s) of Local Innovation », *Urban Studies*, 42 (11), pp. 1969-1990.
- MOULAERT F., NUSSBAUMER J. (2005), « Defining the Social Capital and its Governance at the Neighbourhood Level: A Methodological Reflection », *Urban Studies*, 42 (11), pp. 2071-2088.
- MOULAERT F., AILENEI O. (2005), « Social Economy, Third Sector and Solidarity Relations: A Conceptual Synthesis from History to Present », *Urban Studies*, 42 (11), pp. 2037-2053.
- NEYRET G. (2006), « Mise en perspective des recherches », in J.-N. Chopart, G. Neyret et D. Rault (Eds.), *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris : La Découverte.
- NOGUÈS H. (2006), « Chiffres (de l'économie sociale) », *Alternatives économiques pratique n° 22 - L'économie sociale de A à Z*, pp. 36-37.
- NYSENS M. (2006a), « Tiers-Secteur », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (Eds.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer, p. 619-628.
- NYSENS M. (Ed.) (2006b), *Social Enterprise - At the crossroads of market, public policies and civil society*, London & New York: Routledge.
- ROBERT V. (2007), *L'irrésistible montée de l'économie sociale - Un projet, une culture, des valeurs*, Paris : Éditions Autrement.
- SINGOCOM (2005), *Social Innovation and Governance Community Building*, EU FP 5, <http://users.skynet.be/frank.moulaert/singocom/index2.html>.
- TCHERNONOG V. (2007), *Le paysage associatif français*, Paris : Dalloz.
- TCHERNONOG V., TABARIÉS M., THIÉRY., HUBERT A. (2007), « Le paysage associatif français », *STAT-INFO, Bulletin de statistiques et d'études du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports*, novembre.
- VILLE DE LILLE (2006), *Lille Solidaire. Un art de vivre ensemble*, Conférence du 17 janvier 2006 à l'Université populaire de Lille, 36 p.